



A V I S

L'assemblée primaire de la **Municipalité** est convoquée

JEUDI 12 JUIN 2025 A 19 H 45

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 26 février 2025
2. Présentation des comptes 2024
3. Rapport de l'auditeur
4. Approbation des comptes 2024 et décharge aux organes responsables
5. Association de la station d'épuration de Châteauneuf (ASTEC) : Approbation des statuts
6. Divers

Un apéritif vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Les comptes de la municipalité, le message du Conseil municipal à l'assemblée primaire concernant l'adoption des statuts de l'ASTEC, les statuts et leurs annexes et le p.-v. de l'assemblée de février 2025 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouverture du guichet, 20 jours avant l'assemblée. Ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit ou directement à secretariat@arbaz.ch jusqu'au dimanche soir précédant l'assemblée. Ainsi le Conseil sera en mesure d'y répondre de manière référencée.

Arbaz, le 20 mai 2025

COMMUNE D'ARBAZ

Le Président
Jean-Michel BONVIN

Le Secrétaire
John TORRENT